



Ligue Francophone de Pêche Sportive.

Membre : Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique.
Belgian Federation of Anglers - Fédération Internationale de Pêche Sportive ed

Secrétaire : Serge Bouvier
Avenue de la fontaine, 61
1435 Mont-Saint-Guibert
Tél : 0494/57 39 82
serge.bouvier2018@gmail.com

Mont-Saint-Guibert, le 15 juin 2023.

PV de la réunion de la LFPS du 15 avril 2023

Présents : JM Luyckx, S.Bernard, A.Doumont, S.Bouvier, Ch.Hastir, R.Gierkens, D.Mailleur, F.Skallenbergh, R.Marcq, M.Marcq, JC Desilve

Excusés : G.Detongre, Th.Goossens, A.Coolens, J.Pilate, St.Philippin, Ch.Van Grootenbruel, B.Gillot

1. Accueil des délégués

Malgré les nombreuses absences du jour, les représentants de 6 fédérations sont présents. Le quota est donc atteint pour que la réunion puisse avoir lieu et pour que les décisions qui seront prises soient valables. Le président remercie les membres présents.

2. Secrétariat de la LFPS

JM Luyckx a reçu la candidature de Bernard Gillot pour le poste de secrétaire, ce dernier précisant qu'il ne souhaitait certainement pas voir Serge Bouvier quitter ce poste, mais qu'il se tenait à la disposition de la Ligue pour le remplacer en cas de besoin. Finalement, Bernard Gillot devient secrétaire adjoint et l'on verra par la suite en fonction de l'évolution de la santé de Serge Bouvier.

3. Approbation du projet de PV de la réunion LFPS du 21 janvier 2023

Au point n°12, il faut lire que les enveloppes non réclamées lors des CB 2022 rejoignent la trésorerie Championnats de Belgique du BFA et non la trésorerie de la LFPS.
Aucune autre remarque à formuler, le PV est approuvé et signé par les délégués présents.

4. Remarques projet de PV BFA du 28 janvier 2023 – Examen de l'ordre du jour réunion de BFA – Désignation des délégués

*** Remarques sur projet PV**

Point n°5 CB 2023...les canevas pour les CB Individuel et Dames du 24 septembre ainsi que pour Carpe au coup des 30/9 et 1/10 n'ont pas encore été transmis. JM Luyckx demande que ces canevas lui soient envoyés. (ils doivent en principe être disponibles pour le 31 mars).

... Il est dommage qu'un grand concours « Dames » soit organisé le 21 mai alors que ce jour-là se déroulera le CB U15 – U20 – U25

Point n°8 Règlement Carpe en Duo... Certains points ont été décidés lors de la réunion, mais les textes d'application n'ont pas encore été écrits. Raphaël Gierkens produira les textes avec les modifications qui ont été proposées et décidées.

Age des Masters... Les textes de la FIPS prévoient que l'on devient Master l'année du 56^{ème} anniversaire. L'assemblée de la LFPS ne souhaite pas modifier cela et que l'on devienne Master l'année du 55^{ème} anniversaire (soit dès le lendemain du 55^{ème} anniversaire). Cette proposition sera transmise au BFA.

Trésorerie des dames... La remise des comptes « Dames » à Gino Beels doit être confirmée par la prochaine réunion du BFA.

* Examen de l'ordre du jour de la prochaine réunion BFA

L'ordre du jour n'a pas encore été établi mais sera envoyé aux délégués par JM Luyckx. Une réunion préalable du BCA prévoira notamment la révision des statuts du BCA, l'approbation des comptes,...

* Représentants de la LFPS

JM Luyckx, A.Doumont, S.Bernard, D.Mailleur, R.Gierkens, F.Skallenbergh, R.Marcq, M.Marcq

5. Bilan Hameçon d'Or et Hameçons de cristal 2022 – Edition 2023

La cérémonie qui a eu lieu au château de Namur le 11 mars 2023 s'est déroulée dans une très bonne atmosphère, tout s'est bien passé et le repas était à nouveau excellent. Pour 2024, la date du 9 mars a été retenue et la cérémonie se tiendra au même endroit.

6. Ch de Belgique 2023 – Examen des canevas – Modalités CB Individuel 2024

2 canevas sont encore manquants (voir point 4), les autres sont OK.

La possibilité existe dorénavant pour une fédération qui organisera un Championnat de Belgique ou un autre grand championnat d'obtenir une subvention de 2.000€ maximum auprès du ministre des infrastructures sportives (A.Dolimont). L'introduction de la demande devra se faire par l'intermédiaire de la Fédération Sportive (B.Sottiaux).

7. Situation Révision règlement des compétitions, Carpe au coup et ROI – Approbation

JM Luyckx adresse ses remerciements aux personnes impliquées dans le groupe de travail.

***ROI de la LFPS...** Les différentes modifications et précisions apportées par le groupe de travail sont acceptées par l'assemblée (après l'un ou l'autre nouvel échange de vue).

***Règlement CFWB Carpe au coup...** Accord est marqué sur le règlement présenté. Ce projet sera maintenant transmis au CCCV et sera également soumis à l'approbation du BFA.

***Règlement des compétitions...** Le règlement a été mis à jour sur base des différentes décisions antérieures. Au chapitre 5.1, la problématique des doubles licences devra être examinée par le BFA.

8.Internationaux – Situation

Roland Marcq envisage d'arrêter ses activités de coach et s'exprimera à ce sujet lors de la prochaine réunion du BFA. Il mettra cependant sur pied l'organisation de la saison 2023. Roland Marcq fait également part de doléances vis-à-vis de Frans Schoubben. Ce dernier sera convoqué à la réunion BFA du 22 avril prochain.

9.Situation section Feeder

Le nombre de pêcheurs et de clubs en région francophone n'augmente pas. Il y aura un club belge au Ch du Monde des clubs en Irlande.

Le Ch Monde Master/Feeder se déroulera en Afrique du Sud les 9 et 10 décembre, aucune équipe belge ne sera présente. Un règlement pour la sélection des équipes Master/Feeder a été mis au point par W.Lens.

10.Situation section Carpe

Rien de particulier à signaler, le Ch de Belgique se prépare. R.Gierkens soumettra lors de la prochaine réunion du BFA les textes reprenant les différentes modifications déjà acceptées par le BFA mais non encore écrites jusqu'à présent.

11.Organisation Streetfishing

André Doumont a revu ses collègues néerlandophones et a déjà travaillé sur un projet de règlement. Proposition sera faite au BFA pour l'organisation encore en 2023 d'un CB en 3 manches ; 2 manches se dérouleraient en Flandre et la 3^{ème} en Région Wallonne. La CFWB « Streetfishing » constituerait la manche de la Région Wallonne.

Le classement général du championnat de Belgique déterminerait les équipes qualifiées pour le Ch du monde. A. Doumont est actuellement, par la force des choses, le référent « Streetfishing » ; il soumettra les différentes propositions au BFA lors de la réunion du 28 avril 2023.

12.Différentes CFWB 2023

**CFWB « au coup »*

22 équipes s'étaient initialement inscrites mais il y a eu 3 désistements, finalement il y aura 19 équipes participantes. Les prix remis seront plus importants que les mises récoltées et il y aura toujours 5 stations Sensas pour l'équipe gagnante.

**CFWB « Feeder »*

Rien de particulier. Il y aura toujours 3 prix comme avant.

**CFWB « Carpe au coup »*

L'organisation de cette nouvelle CFWB Carpe au coup est confirmée par l'assemblée de ce jour.

Elle regroupera 48 pêcheurs (7 pêcheurs pour 6 fédérations et 6 pêcheurs pour la 7^{ème} fédération) et se déroulera les 2 et 3 septembre aux étangs de Strepny.

Les 10 premiers du classement de cette compétition seront les sélectionnés de la LFPS pour le Ch. Belgique Carpe au coup. Droit d'inscription 15€ + frais location de l'étang. Inscription via les fédérations 14 jours avant la compétition.

13.Situation financière de la LFPS

Notre situation financière est saine et se porte bien. Néanmoins il faudra être très vigilant pour le futur sachant que la dotation octroyée à la Fédération Sportive par la Fédération Wallonie Bruxelles sera fortement réduite.

14.Site

JM Luyckx a pris différents contacts afin d'envisager une modernisation et un renouvellement du site de la Ligue. Semblables travaux coûteraient approximativement 2.850€ + TVA. Pour une gestion quotidienne du site il a reçu une proposition de 55€/mois + TVA. D'autres offres pourront être demandées. Une réunion préparatoire sera organisée entre JM Luyckx /A Coolens et les professionnels auxquels la Ligue s'adressera.

15.Divers

- Accord a été marqué pour octroyer un défrayement de 250€ aux accompagnants des pêcheurs Handipêche lors du Ch.Monde.
- Accord a été marqué pour octroyer une indemnité de 250€ à R.Gierkens en sa qualité de coach « Carpe en Duo » (à l'instar de ce qui est alloué à R.Marcq et F.Schoubben pour « le coup »).
- Accord est aussi marqué sur le principe de l'organisation d'un championnat de Belgique « truites aux leurres » si la demande existe.

La séance est levée à 14h30.